



La Coquille vous informe

Mai 2021, numéro 02



@ YAPAFOTO

SOMMAIRE

EDITO

Vaccinations Covid19 à Ville-Saint-Jacques
Ou en sommes-nous ?

p.1

VIE ÉCONOMIQUE

Consommons et investissons local !

p.2

PATRIMOINE

Entrer et pouvoir sortir... en toute sécurité !

p.2

ZOOM SUR LE BUDGET

Vote du budget 2021 de la commune

p.3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Si la taille des arbres a lieu en jeune lune,
les pousses se dirigent vers le bas
Vous qui avez osé !!

p.5

p.5

VIE ASSOCIATIVE

YAPAFOTO : EXPO-RANDO du 26 juin

p.6

ZOOM SUR LE VILLAGE

7h du mat' place de l'église

p.6

AGENDA



Pouvait-on imaginer qu'un an plus tard, nous serions encore

«à peu près» au même point ?

Que nous serions re-confinés ?



Pouvait-on imaginer qu'il serait risqué de relancer pleinement la vie associative, de partager de bons moments ensemble, tout simplement de se retrouver et échanger collectivement tant dans l'environnement professionnel que dans la sphère familiale ou amicale ?

Cela nous manque, nous énerve, nous irrite, nous fait réagir de multiples manières

Mais la réalité est là, il nous faut l'accepter et s'armer de patience avant de reprendre nos activités habituelles en toute sécurité, de profiter de notre cadre de vie, véritable marque de notre village.

L'état de crise sanitaire est prolongé jusqu'au 1er juin. L'heure est à la campagne nationale de vaccination et notre territoire a innové en promouvant sous l'égide de la communauté de communes Moret Seine et Loing un centre de vaccination à Thomery. Ville Saint Jacques et ses habitants en ont bénéficié et vous trouverez dans ce numéro un point d'avancement de cette démarche.

Même s'il reste encore du chemin à parcourir, positivons avec les perspectives de réouvertures d'activités annoncées dans les semaines et mois à venir

Restant à votre écoute, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro de « La Coquille vous informe ».

Francis DUCHATEAU, Maire

Vaccinations Covid19 à Ville-Saint-Jacques Ou en sommes-nous ?



Pour accompagner et fluidifier la campagne, un centre de vaccination a été installé pour compléter les 12 centres du département 77, à la « salle de la plage » de Thomery, sous l'impulsion de leurs élus.

Objectif : vacciner les habitants des 18 communes de la Communauté de Communes de Moret Seine & Loing (CCMSL).

Un grand merci donc à la CCMSL et à l'équipe municipale de Thomery qui avec un grand dévouement permettent à un grand nombre de concitoyens du territoire communautaire de se faire vacciner contre la Covid19.

Pour les Saint-Jacques-Villois en date du 5 mai, **140 personnes ont été recensées comme ayant eu au moins une première dose de vaccination.**

Ce qui représente pour les 55 ans et plus un pourcentage de 55% se détaillant ainsi :

- 82% pour les plus de 75 ans
- 83% pour les plus de 70 ans
- 60% pour les plus de 65 ans
- 65% pour les plus de 60 ans
- 20% pour les plus de 55 ans

Depuis le 10 mai si vous avez 18 ans et plus et souhaitez

vous mettre sur une liste d'attente, inscrivez-vous

- par mail : mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr

- par téléphone au 01.60.96.66.01 les mercredis toute la journée ou le samedi matin.



Consommons et Investissons local !

Connaissez-vous la richesse et le dynamisme des entreprises de notre village ?

45 entreprises sont liées à la commune, soit par leur siège social, soit par leur gérant.
35 d'entre elles sont directement implantées sur la commune.
84 emplois directs sont induits.
4 nouvelles créations depuis 1 an.

Elles ont su s'adapter et se réorganiser face à la crise sanitaire pour nous proposer aujourd'hui tout un panel de service, juste à notre porte.

Viennent en complément de ces entreprises locales, les **13 commerçants qui animent chaque samedi depuis juin 2020 notre marché sur la place de l'église, en nous proposant de nombreux produits.**

Ces sociétés participent à la richesse et à l'attrait de notre commune, sans oublier bien sûr l'activité économique induite qu'elles génèrent.



Dans ce contexte Covid19, la commune leur a apporté une écoute, des aides ou un soutien, et ce dès le premier confinement. On notera ainsi :

- L'envoi de mails d'informations Covid19 (procédures, démarches, formulaires, etc...)
- L'intégration de certaines d'entre elles sur la plateforme de vente en ligne et sur l'annuaire « Click and Collect » de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing (CCMSL)
- La mise en relation de partenariat de vente de produits avec l'Office de Tourisme de la CCMSL.

Pour compléter ces aides, à tour de rôle et avec leur concours, nous ferons régulièrement un focus sur les entreprises du village qui le souhaitent afin de vous présenter leurs services.

Vous trouverez ces présentations sur nos différents supports de communication (Panneaupocket et page Facebook de la commune...).

Vous pouvez dès à présent retrouver la liste de ces sociétés sur notre site internet communal.



PATRIMOINE

Entrer et pouvoir sortir... En toute sécurité !

Agenda d'accessibilité programmée AD'AP (Citae)

Suite à la visite annuelle de contrôle de sécurité de la « **Salle Polyvalente** », effectuée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS - les pompiers...) une recommandation nous a été formulée pour faciliter l'accès ou la sortie des personnes, en toute sécurité, et notamment de celles à mobilité réduite (PMR).

Une mise en conformité au niveau de la sortie de secours de la salle a nécessité un travail de terrassement. Une bande de roulement bétonnée à été réalisée sur toute la longueur du bâtiment.

L'absence à la **salle du Marronnier** (salle des associations) de cheminement alternatif d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) nous a amené à engager des travaux significatifs pour mettre en conformité l'accès du bâtiment.

Il répond ainsi aux exigences normatives et offre dorénavant un accès adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Rappelons que les sanitaires et la porte d'entrée ont aussi été adaptés dans ce sens !



Vote du Budget 2021 de la Commune.

Budget serré ... mais des investissements subventionnés.

Le Conseil Municipal s'est tenu jeudi 8 avril à la salle polyvalente en l'absence de tout public en raison du couvre-feu. L'ordre du jour était très largement consacré au vote du budget 2021.

Côté investissement

Pour préserver la trésorerie de la commune, le Conseil a fait le choix du recours à l'emprunt pour financer les investissements de l'année mais aussi les futurs projets, choix maîtrisé du fait du faible endettement de la commune d'une part et des offres de prêt particulièrement intéressantes d'autre part : 300 000€ au taux de 0,55% sur 15 ans. L'année est marquée sous le signe de projets subventionnés par l'Etat via les aides aux communes rurales (DETR), le fonds de relance économique (DSIL) et le Syndicat des Energies de S&M (SDESM).

Parmi les plus importants (non exhaustif) :

Eclairage public

78 000€ aidé à hauteur de 80% (si les aides de l'Etat sont octroyées). Poursuite du programme de réhabilitation du réseau (présenté dans le numéro précédent de « La Coquille vous informe ») avec le remplacement en 2021 de 83 points lumineux.

Site du Marronnier

11 700€ aidé par l'Etat à hauteur de 80% (DETR)

Réalisation d'une rampe pour mise aux normes dans le cadre du programme d'accessibilité aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite (ADAP') : La porte d'entrée et les sanitaires ont été adaptés et remplacés l'an dernier dans le cadre de ce même programme.

Extension cimetière

6 000€ (non aidé)
Aménagement d'une semelle de protection du mur ancien du cimetière lors de la réalisation des futures sépultures. L'entretien de cette zone sera facilité par la suite.

Salle polyvalente

5 500€ aidé par l'Etat à hauteur de 80% (DETR)
Aménagement d'une sortie de secours sécurisée côté sud de la salle recommandée par les pompiers lors d'une visite de contrôle et requise par la sous-préfecture en commission « sécurité ».

Jardin botanique

5 000€ (non aidé)
Création d'un jardin botanique et potager « Chemin du haut de Noisy » à destination des jeunes du village (et de leurs parents). Ce projet fera l'objet d'une présentation ultérieure (culture légumes et fruits, ruches, nichoirs,).

Eaux pluviales

3 200€ (non aidé)
Réalisation de relevés topographiques rue du Puits Goury et rue Grande en vue d'étudier d'éventuels aménagements de gestion des eaux de ruissellement.

Pour organiser et se donner une vision pluriannuelle, des études sont lancées dès 2021 sur les thématiques suivantes : éclairage public, eaux pluviales, place de l'église, mare, cadre de vie, urbanisme, diagnostic voiries et bâtiments, Les résultats de celles-ci viendront alimenter un plan d'investissements priorisé sur le mandat, voir au-delà.

Côté fonctionnement

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de 2020 avec toutefois les évolutions suivantes :

La cotisation de la commune au Syndicat des Ecoles augmente pour booster sa trésorerie (+37 000€).

Un renfort de personnel à mi-temps auprès de notre secrétaire de mairie, compte tenu de l'évolution de la charge de travail (+17 500€ annuel).

Un effet « Crise Sanitaire COVID19 » tant sur la commune que sur le Syndicat des Ecoles, qui génère des dépenses supplémentaires, diminue les recettes et creuse les déficits (solde de 10 000€ environ).

Un programme sur trois ans de gestion du plan d'eau près de la RD606 associé à un inventaire de la Biodiversité (13 000€ subventionné à 80%).

Le maintien des subventions aux Associations du village, dont les activités sont fortement touchées par la crise sanitaire mais qui trouvent pour certaines de nouveaux modes de fonctionnement. La commune fait le choix de les soutenir (4 100€).

Côté fiscalité des changements cette année sur les impôts fonciers bâtis, liés à la suppression de la taxe d'habitation. Le taux de la taxe du Département 77 (18%) bascule vers la commune de Ville Saint Jacques (21,51%), ce qui donne un taux résultant de 39,51%.

Il ne s'agit pas d'une augmentation du taux et c'est sans impact pour les habitants à la revalorisation près de la valeur locative. Cela fera une colonne de moins sur votre feuille d'impôts.

De plus la commune a fait le choix de la stabilité en 2021 des taux de fiscalité : 39,51% (ex 21,51%) pour le foncier bâti et 55,45% pour le foncier non bâti.

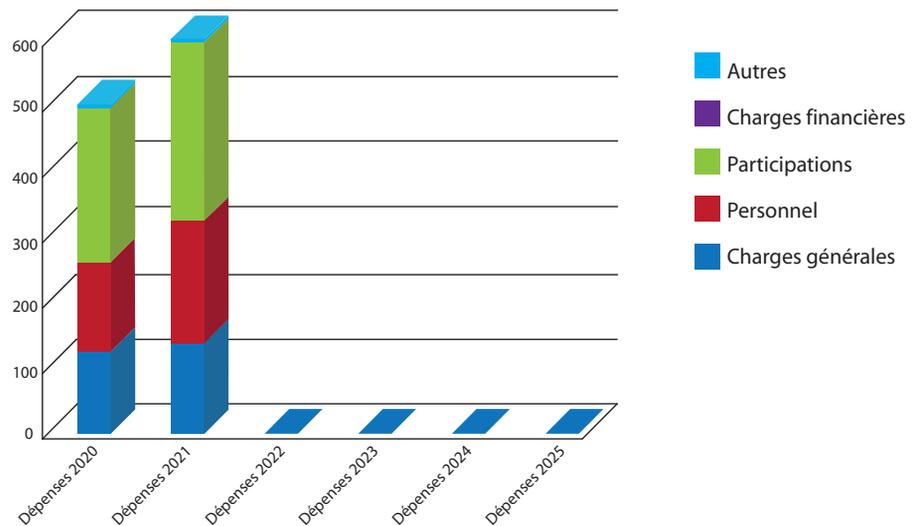
Des finances contraintes mais saines.

Des dépenses à la hausse en 2021, des recettes à la baisse..... Cela nous amène à porter une vigilance accrue sur le budget de fonctionnement cette année pour éviter un effet « ciseau ».

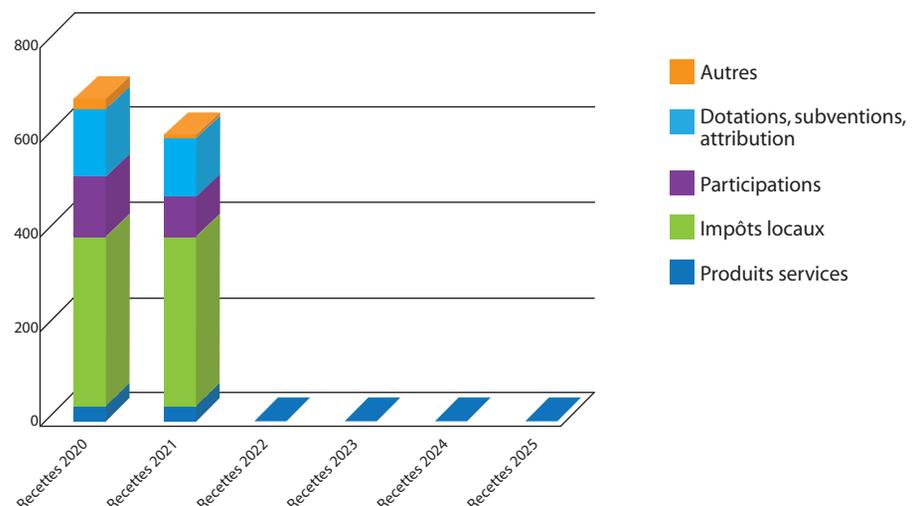
Le faible endettement de la commune d'une part et la « réserve » dont elle dispose aujourd'hui d'autre part crée néanmoins un contexte favorable pour faire face et réaliser un programme d'investissements de 150 000€, largement subventionné qui plus est !!...

Francis Duchateau et l'équipe municipale

Dépenses 2020 : 487 € / habitant



Recettes 2020 : 667 € / habitant



« Si la taille des arbres a lieu en jeune lune, les pousses se dirigent en bas. »

Chaque arbre subit divers aléas comme le vent, les attaques bactériennes, la vieillesse et les chocs. La taille va servir à l'aider à combattre tout cela et à lui donner une forme particulière pour équilibrer sa silhouette.

Quand faut-il tailler ses arbres ?

Si les fleurs apparaissent en été, il faudra tailler en automne ou au printemps car les bourgeons qui auront été coupés auront le temps de se régénérer. Et si les fleurs apparaissent au printemps, il faudra patienter jusqu'à la fin de la floraison pour ne pas couper les futures fleurs.

	Déchetterie de Montereau	Déchetterie de Voulx
Lundi	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45	Fermé
Mercredi	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45
Jeudi	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45	Fermé
Vendredi	13h15 à 18h45	13h15 à 18h45
Samedi	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45	8h30 à 12h30 / 13h15 à 18h45
Dimanche	8h30 à 13h30	8h30 à 13h30

Pour évacuer ou valoriser vos déchets de tailles, plusieurs solutions.



Le Compostage individuel : Il permet de créer un amendement organique, pour la fertilité des sols. Pour obtenir un composteur rendez-vous sur le site du SIRMOTOM

Le broyage : le SIRMOTOM vous propose un service de broyage à domicile. Outre l'avantage de réduire le volume de vos déchets, il vous évitera également des déplacements à la déchetterie puisque le broyat obtenu pourra être utilisé dans votre jardin.

Les déchetteries : Deux déchetteries sont à disposition.

Plus d'informations sur le site du SIRMOTOM



Vous qui avez osé... Les dépôts sauvages représentent un acte d'incivisme caractérisé.

Le principe posé par la loi est simple :

Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, **est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination.**

Vous qui avez osé... des règles simples et applicables sont portées à votre connaissance par la commune et le SIRMOTOM (calendrier d'enlèvement, information PanneauPocket, site internet de la commune et du SIRMOTOM).

Des collectes d'encombrants sont planifiées sur

le village plusieurs fois par an, 2 déchetteries sont ouvertes et gratuites sur MONTEREAU et VOULX, pour les habitants de Ville saint Jacques.

S'il vous plait, ne recommencez pas, c'est à vos enfants que vous léguerez les dommages collatéraux générés par vos actes....



YAPAFOTO : EXPO & RANDO 26 juin Notez dans vos agendas !

L'association Atelier Yapafoto souhaite exposer les photos réalisées par ses adhérents.
Au regard des conditions sanitaires connues à ce jour, l'organisation de la prochaine « exposition » se déroulera bien, mais en extérieur.

SAMEDI 26 JUIN 2021 de 10H à 18h
Pendant les journées du petit patrimoine.

Exposition de photos yapafoto

Les photos des membres de l'association seront exposées dans 3 villages :

- A Ville-Saint-Jacques sous barnums, à la mare.
- A Dormelles et à Flagy, dans les lavoirs.

Des poèmes rédigés par l'atelier d'écritures Callipages seront présentés sur les thèmes des photos exposées.

Circuit rando des lavoirs le long de l'Orvanne

Un circuit est proposé, à faire en groupe ou en indépendant, à pied, en vélo, ou en voiture.

Le long du parcours, les photos seront exposées sur les 3 sites, au bord de l'eau.

Le parcours est disponible sur le site YAPAFOTO.



Dormelles,
dans le
lavoir

Ville-Saint-Jacques,
à la marre

Flagy, dans le lavoir

Marathon photo 2021

Le but est de prendre des photos, sur le parcours de l'exposition photos itinérante.

La finalité est de mettre en valeur les territoires et la richesse de ce qui nous entoure.

Des lots sont à gagner pour les photos sélectionnées par le jury.

Pour tous renseignements complémentaires, (parcours, règlement et inscription au marathon photos...) vous pouvez contacter directement l'association.

Vous pouvez aussi consulter leur site :
<https://atelier-yapafoto.webnode.fr/>

Christian Eloy



ZOOM SUR LE VILLAGE

En ces temps de confinement aller faire un tour au marché est bien réconfortant.

Les commerçants sont accueillants, n'hésitez pas à leur demander des conseils.

Et puis on discute avec les clients, on rencontre d'autres habitants et on revoit quelque vieille connaissance qu'on n'avait pas vu depuis longtemps !

Sur le chemin du retour on pourra passer au bar/tabac de la place ou s'attarder en terrasse (post confinement Covid19...), prendre du pain et des pâtisseries et bien sûr aller chercher quelques bons bouquins à la bibliothèque !

Véronique GREILLOT



Numéros utiles

SAMU / Urgences médicales : 15 **Police** : 17 **Pompiers** : 18
En cas d'urgence, composer le 112 depuis votre téléphone portable
Urgences dentaires : 08 92 23 11 28
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
Pharmacie de garde : appeler le commissariat de Moret au 01 64 70 56 36
ENEDIS : 09 72 67 50 77
SAUR 24/24 : 03 58 58 20 09

Mairie

01 60 96 66 01

52 rue grande
mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr

 Ville-Saint-Jacques

 www.ville-saint-jacques.fr

 Application panneapocket.com

horaires d'ouverture :
le mercredi de 8h30 à 12h00 et
14h00 à 18h00
le samedi de 10h30 à 12h30

AGENDA

Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur les sites de la
CCMSL et de Ville-Saint-Jacques
www.ccmsl.fr et www.ville-saint-jacques.fr
rubrique agenda



MAI

Du lundi 3 au samedi 22 mai

Expo photo Yannick Dagneau
Médiathèque S. Bernhardt
Veneux-Les Sablons
Plus d'informations : 01 60 70 87 38

Jusqu'au 23 mai

Expo «Élément terre»
Prieuré de Pont-Loup
Moret-sur-Loing
Plus d'informations : 06 08 68 40 30

Samedi 15 mai

Troc aux plantes sur le marché
de 9h00 à 12h30
Place de l'église à Ville-Saint-Jacques

Samedi 22 mai

Troc aux plantes
Place du 11 novembre
Veneux-Les Sablons
Plus d'informations : 01 60 70 52 38

Dimanche 23 mai

Brocante à Flagy *
Renseignements : 01 60 96 64 18

Samedi 29 mai

Atelier «Peinturlure» organisé par la bibliothèque
A partir de 15h, cour du Marronnier
Inscriptions : bibli.vsj77@orange.fr

Dimanche 30 mai

Brocante à Ecuelles*
Place de l'église
Renseignements : 06 95 42 21 67

JUIN

Samedi 5 Juin

Balade pédagogique sur la biodiversité du village, avec l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing.
Rendez-vous 14h place de l'église à Ville-Saint-Jacques

Samedi 19 juin

Marché «anniversaire»
Animations en journée par les associations de la commune

Le miel et les abeilles

Animation et atelier par la bibliothèque,
14h30 cour du Marronnier

Fête de la musique*

Orchestre et restauration organisé par
le comité des fêtes
Ville-Saint-Jacques, place de l'église

Samedi 26 juin

EXPO-RANDO YAPAFOTO
Ville-St-Jacques - Dormelles - Flagy
Plus d'informations : 06 61 58 48 48

Samedi 26 et dimanche 27 juin

Fête du village à Villecerf
Renseignements : 01 64 24 93 08

*Sous réserves d'évolution favorable des conditions sanitaires .

Directeur de publication : Francis Duchateau

Comité de rédaction : Elisabeth de Vigneral, Sandrine Gentet, Bernard Louguet, Patrick Goubin

Mise en page : Sandrine Gentet



web